

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Arrêté du 15 novembre 2011 portant agrément d'organismes intervenant pour la sécurité des ouvrages hydrauliques

NOR : DEVP1130961A

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles R. 214-148 à R. 214-151 ;

Vu l'arrêté du 18 février 2010 précisant les catégories et critères des agréments des organismes intervenant pour la sécurité des ouvrages hydrauliques ainsi que l'organisation administrative de leur délivrance ;

Vu l'arrêté du 7 avril 2011 portant agrément d'organismes intervenant pour la sécurité des ouvrages hydrauliques ;

Vu la demande d'agrément déposée par BIEF reçue le 1^{er} mars 2011 ;

Vu la demande d'agrément déposée par ARCADIS reçue le 15 mars 2011 ;

Vu la demande d'agrément déposée par ISM reçue le 25 mars 2011 ;

Vu la demande d'agrément déposée par MDP Consulting reçue le 4 avril 2011 ;

Vu la demande d'agrément déposée par Sud Infra Environnement reçue le 12 avril 2011 ;

Vu la demande d'agrément déposée par Société d'études et de réalisation d'ensemble technique SERET reçue le 12 avril 2011 ;

Vu la demande d'agrément déposée par SCE Aménagement & Environnement reçue le 19 avril 2011 ;

Vu la demande d'agrément déposée par ONF Office national des forêts reçue le 26 avril 2011 ;

Vu la demande d'agrément déposée par SOCOTEC International reçue le 6 mai 2011 ;

Vu la demande d'agrément déposée par Société d'études et d'environnement de Normandie (SEEN) reçue le 16 mai 2011 ;

Vu la demande d'agrément déposée par PROLOG Ingénierie reçue le 23 mai 2011 ;

Vu la demande d'agrément déposée par TIM Ingénierie reçue le 24 mai 2011 ;

Vu la demande d'agrément déposée par ECOTONE Ingénierie reçue le 27 juin 2011 ;

Vu la demande d'agrément déposée par CETE de Lyon reçue le 26 juillet 2011 ;

Vu la demande d'agrément déposée par HYDROSTADIUM reçue le 4 août 2011 ;

Vu la demande d'agrément déposée par ANTEAGROUP reçue le 4 août 2011 ;

Vu la demande d'agrément déposée par BETERU reçue le 10 août 2011 ;

Vu la demande d'agrément déposée par le Groupement GEOS ingénieurs Conseil SA - Sonovision reçue le 10 août 2011 ;

Vu la demande d'agrément déposée par SYMADREM reçue le 8 septembre 2011 ;

Vu la demande d'agrément déposée par AD ISERE-DRAC-ROMANCHE reçue le 2 septembre 2011 ;

Vu la demande d'agrément déposée par IMPACT Conseil reçue le 9 septembre 2011 ;

Vu la demande d'agrément déposée par le conseil général de la Charente-Maritime-direction des infrastructures reçue le 28 septembre 2011 ;

Vu la demande d'agrément déposée par DIANEIGE reçue le 4 octobre 2011 ;

Vu la demande d'agrément déposée par Cabinet MERLIN reçue le 5 octobre 2011 ;

Vu la demande d'agrément déposée par CEC&C le 7 octobre 2011 ;

Vu la demande d'agrément déposée par SOCAMA reçue le 7 octobre 2011 ;

Vu la demande d'agrément déposée par UNIMA reçue le 11 octobre 2011,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Sont titulaires d'un agrément, en cours de validité, délivré antérieurement au présent arrêté, en application de l'arrêté du 18 février 2010, les organismes figurant à l'annexe I au présent arrêté. La date limite de validité de l'agrément est indiqué dans cette annexe.

Art. 2. – En outre, sont titulaires d'un ou plusieurs des agréments définis dans l'arrêté du 18 février 2010 susvisé les entreprises et organismes dont la liste est fixée en annexe II au présent arrêté. Cette liste précise la durée de validité des agréments délivrés, à compter de la publication du présent arrêté.

Art. 3. – Le directeur général de la prévention des risques et le directeur de l'énergie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 15 novembre 2011.

*La ministre de l'écologie,
du développement durable,
des transports et du logement,
Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général
de la prévention des risques,
L. MICHEL*

*La ministre de l'économie,
des finances et de l'industrie,
Pour la ministre et par délégation :
Le directeur de l'énergie,
P.-M. ABADIE*

*Le ministre auprès de la ministre de l'économie,
des finances et de l'industrie,
chargé de l'industrie,
de l'énergie et de l'économie numérique,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de l'énergie,
P.-M. ABADIE*

ANNEXES

ANNEXE I

LISTE DES ENTREPRISES ET ORGANISMES AGRÉÉS EN APPLICATION DE L'ARTICLE R. 214-148 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

I. – *Digues et barrages. – Etudes et diagnostics*

NUMÉRO D'AGRÉMENT	DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE ou de l'organisme agréé : « Digues et barrages. – Etudes et diagnostics »	AGRÉÉ JUSQU'AU
7-a	ISL Ingénierie	12 mai 2016
9-a	SAFEGE	12 mai 2016
10-a	BRL Ingénierie	12 mai 2016
11-a	SOMIVAL	12 novembre 2012
12-a	Tractebel Engineering France - Coyne et Bellier	12 mai 2016
13-a	Hydratec	12 novembre 2012
16-a	Bureau Veritas	12 mai 2016

NUMÉRO D'AGRÉMENT	DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE ou de l'organisme agréé : « Digue et barrages. – Etudes et diagnostics »	AGRÉÉ JUSQU'AU
17-a	SOGREAH	12 mai 2016
19-a	EGIS eau	12 mai 2016
20-a	Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne	12 mai 2016
24-a	EDF SA	12 mai 2016
25-a	Compagnie nationale du Rhône	12 mai 2016
27-a	INGEROP	12 mai 2016
29-a	Office d'équipement hydraulique de Corse	12 novembre 2012
30-a	Société du canal de Provence	12 mai 2016
31-a	CEMAGREF	12 novembre 2012
32-a	Royal Haskoning	12 novembre 2012
34-a	Stucky	12 mai 2016
36-a	GEOS ingénieur conseil SA	12 novembre 2012
39-a	SHEM	12 mai 2016

II. – Digue et barrages. – Etudes, diagnostics et suivi des travaux

NUMÉRO D'AGRÉMENT	DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE ou de l'organisme agréé : « Digue et barrages. – Etudes, diagnostics et suivi des travaux »	AGRÉÉ JUSQU'AU
7-b	ISL Ingénierie	12 mai 2016
9-b	SAFEGE	12 mai 2016
10-b	BRL Ingénierie	12 mai 2016
11-b	SOMIVAL	12 novembre 2012
12-b	Tractebel Engineering France - Coyne et Bellier	12 mai 2016
17-b	SOGREAH	12 mai 2016
19-b	EGIS Eau	12 mai 2016
20-b	Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne	12 mai 2016
24-b	EDF SA	12 mai 2016
25-b	Compagnie nationale du Rhône	12 mai 2016
27-b	INGEROP	12 mai 2016

NUMÉRO D'AGRÉMENT	DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE ou de l'organisme agréé : « Digués et barrages. – Etudes, diagnostics et suivi des travaux »	AGRÉÉ JUSQU'AU
29-b	Office d'équipement hydraulique de Corse	12 novembre 2012
30-b	Société du canal de Provence	12 mai 2016
32-b	Royal Haskoning	12 novembre 2012
34-b	Stucky	12 mai 2016
36-b	Geos ingénieur conseil SA	12 novembre 2012
39-b	SHEM	12 mai 2016

III. – Auscultation

NUMÉRO D'AGRÉMENT	DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE ou de l'organisme agréé : « auscultation »	AGRÉÉ JUSQU'AU
7-c	ISL Ingénierie	12 mai 2016
9-c	SAFEGE	12 mai 2016
10-c	BRL Ingénierie	12 mai 2016
11-c	SOMIVAL	12 novembre 2012
12-c	Tractebel Engineering France - Coyne et Bellier	12 mai 2016
17-c	SOGREAH	12 mai 2016
20-c	Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne	12 mai 2016
24-c	EDF SA	12 mai 2016
25-c	Compagnie nationale du Rhône	12 mai 2016
26-c	SAGE Ingénierie	12 novembre 2012
29-c	Office d'équipement hydraulique de Corse	12 novembre 2012
30-c	Société du canal de Provence	12 mai 2016
31-c	CEMAGREF	12 mai 2016
34-c	Stucky	12 mai 2016
39-c	SHEM	12 mai 2016

IV. – Digués et petits barrages. – Etudes et diagnostics

NUMÉRO D'AGRÉMENT	DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE ou de l'organisme agréé : « Digués et barrages. – Etudes et diagnostics »	AGRÉÉ JUSQU'AU
1-d	Hydretudes	12 novembre 2012

NUMÉRO D'AGRÉMENT	DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE ou de l'organisme agréé : « Digue et barrages. – Etudes et diagnostics »	AGRÉÉ JUSQU'AU
2-d	Saunier & Associés	12 novembre 2012
4-d	AGERIN	12 novembre 2012
5-d	Hydraulique environnement Aquitaine	12 mai 2016
6-d	Abest Ingénierie	12 mai 2016
7-d	ISL Ingénierie	12 mai 2016
8-d	Confluences	12 mai 2016
9-d	SAFEGE	12 mai 2016
10-d	BRL Ingénierie	12 mai 2016
11-d	SOMIVAL	12 mai 2016
12-d	Tractebel Engineering France - Coyne et Bellier	12 mai 2016
13-d	HYDRATEC	12 mai 2016
16-d	Bureau Veritas	12 mai 2016
17-d	SOGREAH	12 mai 2016
18-d	SNCF direction de l'ingénierie	12 novembre 2012
19-d	EGIS Eau	12 mai 2016
20-d	Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne	12 mai 2016
21-d	DREAL Centre	12 mai 2016
22-d	BURGEAP	12 novembre 2012
23-d	ADHA 24	12 mai 2016
24-d	EDF SA	12 mai 2016
25-d	Compagnie nationale du Rhône	12 mai 2016
26-d	SAGE Ingénierie	12 mai 2016
27-d	INGEROP	12 mai 2016
28-d	LA CREA	12 mai 2016
29-d	Office d'équipement hydraulique de Corse	12 mai 2016
30-d	Société du canal de Provence	12 mai 2016
31-d	CEMAGREF	12 mai 2016

NUMÉRO D'AGRÉMENT	DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE ou de l'organisme agréé : « Digués et barrages. – Etudes et diagnostics »	AGRÉÉ JUSQU'AU
32-d	Royal Haskoning	12 mai 2016
33-d	AD 2I Ingénierie	12 mai 2016
34-d	Stucky	12 mai 2016
35-d	Adam Charles	12 novembre 2012
36-d	GEOS ingénieur conseil SA	12 mai 2016
37-d	Alpes Inge	12 mai 2016
38-d	Société des eaux de Marseille	12 mai 2016
39-d	SHEM	12 mai 2016
40-d	CETE Normandie Centre - laboratoire régional de Blois	12 novembre 2012
41-d	Cabinet d'études René Gaxieau	12 novembre 2012

V. – *Digués et petits barrages. – Etudes, diagnostics et suivi des travaux*

NUMÉRO D'AGRÉMENT	DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE ou de l'organisme agréé : « Digués et petits barrages. – Etudes, diagnostics et suivi des travaux »	AGRÉÉ JUSQU'AU
1-e	Hydretudes	12 novembre 2012
2-e	Saunier & Associés	12 novembre 2012
4-e	AGERIN	12 novembre 2012
5-e	Hydraulique environnement Aquitaine	12 mai 2016
6-e	ABEST Ingénierie	12 mai 2016
7-e	ISL Ingénierie	12 mai 2016
8-e	Confluences	12 mai 2016
9-e	Safege	12 mai 2016
10-e	BRL Ingénierie	12 mai 2016
11-e	Somival	12 mai 2016
12-e	Tractebel Engineering France - Coyne et Bellier	12 mai 2016
13-e	Hydratec	12 mai 2016
17-e	SOGREAH	12 mai 2016
18-e	SNCF direction de l'ingénierie	12 novembre 2012

NUMÉRO D'AGRÉMENT	DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE ou de l'organisme agréé : « Digués et petits barrages. – Etudes, diagnostics et suivi des travaux »	AGRÉÉ JUSQU'AU
19-e	EGIS Eau	12 mai 2016
20-e	Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne	12 mai 2016
21-e	DREAL Centre	12 mai 2016
22-e	BURGEAP	12 novembre 2012
23-e	ADHA 24	12 mai 2016
24-e	EDF SA	12 mai 2016
25-e	Compagnie nationale du Rhône	12 mai 2016
26-e	SAGE Ingénierie	12 mai 2016
27-e	INGEROP	12 mai 2016
28-e	LA CREA	12 mai 2016
29-e	Office d'équipement hydraulique de Corse	12 mai 2016
30-e	Société du canal de Provence	12 mai 2016
32-e	Royal Haskoning	12 mai 2016
33-e	AD 2I Ingénierie	12 mai 2016
34-e	Stucky	12 mai 2016
35-e	Adam Charles	12 novembre 2012
36-e	GEOS ingénieur conseil SA	12 mai 2016
37-e	Alpes Inge	12 mai 2016
38-e	Société des eaux de Marseille	12 mai 2016
39-e	SHEM	12 mai 2016
41-e	Cabinet d'études René Gaxieau	12 novembre 2012

ANNEXE II

LISTE DES ENTREPRISES ET ORGANISMES AGRÉÉS
EN APPLICATION DE L'ARTICLE R. 214-148 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENTI. – *Digués et barrages. – Etudes et diagnostics*

NUMÉRO D'AGRÉMENT	DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE ou de l'organisme agréé : « Digués et barrages. – Etudes et diagnostics »	AGRÉÉ JUSQU'AU
51-a	SOCOTEC International	18 mois

NUMÉRO D'AGRÉMENT	DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE ou de l'organisme agréé : « Digues et barrages. – Etudes et diagnostics »	AGRÉÉ JUSQU'AU
56-a	CETE de Lyon	18 mois
58-a	HYDROSTADIUM	5 ans
59-a	ANTEAGROUP	5 ans
61-a	Groupement GEOS ingénieurs conseils SA- SONOVISION	18 mois

II. – Digues et barrages. – Etudes, diagnostics et suivi des travaux

NUMÉRO D'AGRÉMENT	DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE ou de l'organisme agréé : « Digues et barrages. – Etudes et diagnostics et suivi des travaux »	AGRÉÉ JUSQU'AU
58-b	HYDROSTADIUM	5 ans
59-b	ANTEAGROUP	18 mois

III. – Auscultation

NUMÉRO D'AGRÉMENT	DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE ou de l'organisme agréé : « auscultation »	AGRÉÉ JUSQU'AU
44-c	ARCADIS	5 ans
56-c	CETE de Lyon	18 mois
59-c	ANTEAGROUP	5 ans

IV. – Digues et petits barrages. – Etudes et diagnostics

NUMÉRO D'AGRÉMENT	DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE ou de l'organisme agréé : « Digues et petits barrages. – Etudes et diagnostics »	AGRÉÉ JUSQU'AU
42-d	BIEF	5 ans
44-d	ARCADIS	5 ans
45-d	ISM	5 ans
46-d	MDP Consulting	5 ans
47-d	Sud Infra Environnement	18 mois
48-d	SERET Société d'études et de réalisation d'ensemble technique	18 mois
49-d	SCE Aménagement & Environnement	5 ans
50-d	ONF Office national des forêts	5 ans

NUMÉRO D'AGRÉMENT	DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE ou de l'organisme agréé : « Digués et petits barrages. – Etudes et diagnostics »	AGRÉÉ JUSQU'AU
51-d	SOCOTEC International	18 mois
52-d	SEEN Société d'études et d'environnement de Normandie	18 mois
53-d	PROLOG Ingénierie	5 ans
54-d	TIM Ingénierie	18 mois
55-d	ECOTONE Ingénierie	5 ans
56-d	CETE de Lyon	18 mois
58-d	HYDROSTADIUM	5ans
59-d	ANTEAGROUP	5 ans
60-d	BETERU	5 ans
61-d	Groupement GEOS ingénieurs conseils SA - SONOVISION	18 mois
62-d	SYMADREM	5 ans
63-d	AD Isère - DRAC - ROMANCHE	5 ans
64-d	IMPACT Conseil	5 ans
66-d	Conseil général de la Charente-Maritime - direction des infrastructures	18 mois
67-d	DIANEIGE	5 ans
68-d	Cabinet MERLIN	5 ans
69-d	CEC & C	18 mois
70-d	SOCAMA	5 ans
71-d	UNIMA	18 mois

V. – *Digués et petits barrages. – Etudes, diagnostics et suivi des travaux*

NUMÉRO D'AGRÉMENT	DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE ou de l'organisme agréé : « Digués et barrages. – Etudes et diagnostics »	AGRÉÉ JUSQU'AU
42-e	BIEF	5 ans
44-e	ARCADIS	5 ans
45-e	ISM	5 ans
46-e	MDP Consulting	5 ans

NUMÉRO D'AGRÉMENT	DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE ou de l'organisme agréé : « Dignes et barrages. – Etudes et diagnostics »	AGRÉÉ JUSQU'AU
47-e	Sud Infra Environnement	18 mois
48-e	SERET Société d'études et de réalisation d'ensemble technique	18 mois
49-e	SCE Aménagement & Environnement	5 ans
50-e	ONF Office national des forêts	5 ans
52-e	SEEN Société d'études et d'environnement de Normandie	18 mois
54-e	TIM Ingénierie	18 mois
55-e	ECOTONE Ingénierie	5 ans
58-e	HYDROSTADIUM	5 ans
59-e	ANTEAGROUP	5 ans
60-e	BETERU	5 ans
62-e	SYMADREM	5 ans
63-e	AD Isère - DRAC - ROMANCHE	5 ans
64-e	IMPACT Conseil	5 ans
66-e	Conseil général de la Charente-Maritime - direction des infrastructures	18 mois
67-e	DIANEIGE	5 ans
68-e	Cabinet MERLIN	5 ans
69-e	CEC & C	18 mois
70-e	SOCAMA	5 ans
71-e	UNIMA	18 mois

Les informations contenues dans la présente annexe peuvent également être consultées sur le site internet : www.developpement-durable.gouv.fr